

Exposition Nuremberg : la Naissance d'un Droit Pénal International.



Christophe Pouzieux (Président du Musée), accueille les invités en compagnie d'Hugues Marquis (responsable du Service Educatif du Musée), Michel Bilaud (Préfet de la Charente) et de Patrick Rullac (Directeur de l'office départemental de l'Onac) co-financeur de l'exposition.

La Charente, département fortement marqué depuis les années 39-45 par les drames de la déportation et les faits de Résistance, n'est pas pour autant restée figée sur ces périodes. Dès octobre 1946, les regards se tournent sur le procès de Nuremberg ou l'on juge les criminels de guerre nazis. Un véritable tournant s'opère alors au niveau historique. **« Nuremberg annonce la pacification européenne par le droit et cette affirmation aux yeux de toutes les nations. L'humanité va vers un nouvel ordre international »**, commente Maître Christophe Pouzieux, président du Musée et avocat de profession.

Michel Bilaud, préfet de la Charente écrit à ce sujet dans la préface d'une plaquette grand public, publiée en parallèle de cette exposition. **« il y a 60 ans, en octobre 1946 à Nuremberg, huit juges alliés américains, soviétique, anglais et français énonçaient ensemble au terme de onze mois d'audience, leur verdict relatif aux 21 dirigeants Nazis accusés pour leur responsabilité pendant la seconde guerre mondiale. Quatre chefs d'accusation étaient soulevés contre ces dirigeants et pour la première fois celui de crimes contre l'humanité »**. **« Nuremberg marque donc un tournant historique »**, ont souligné les intervenants avant d'inviter le public nombreux à découvrir la dizaine de tableaux de cette exposition.

Elle retrace également l'épuration en Charente à la libération, **« car nous avons le souci de rattacher le département aux grands événements mondiaux »**, confie Hugues Marquis, professeur agrégé d'histoire-géographie et responsable du service éducatif du Musée. Désormais en 1946, cette volonté de justice internationale émergente s'appuiera sur Nuremberg, le procès de Tokyo, ceux de Pétain et Laval en France pour aboutir à la création du Tribunal Pénal International, ce qui se traduira par exemple à la recherche et le jugement des criminels en ex-Yougoslavie, au Rwanda ou ailleurs...

Michel Bilaud, Hugues Marquis et Christophe Pouzieux ont rappelé avec clarté que la vocation du Musée (et des expositions temporaires) **« est d'entretenir la mémoire »**. il n'empêche que dans la foulée, l'action pédagogique prend toute sa place. Ainsi les 700 plaquettes relatives à l'exposition ont été distribuées dans les établissements scolaires de la Charente, et pour peu que les professeurs et les élèves s'emparent du sujet dans le cadre de leurs cours d'histoire, il y a du grain à mouder...

Quand à l'exposition, elle est visible au Musée jusqu'au printemps, ensuite elle tournera dans différents établissements scolaires de France et pourquoi pas dans les Facultés de Droit ou dans les Palais de Justice ...

Lors du vernissage de l'exposition **« Nuremberg »**, le Préfet Michel Bilaud nous confessait **« c'est la première fois que je mets les pieds dans ce Musée. J'avoue aussi que je n'ai pratiquement aucune connaissance de la période 39-45 en Charente. Les maquis, la déportation, je ne savais rien de cela car bien que né dans le Cognçais, j'en suis parti à l'âge de 18 ans pour 40 ans. Je ne venais en Charente que de façon épisodique sur la tombe des miens »**.

Après une visite commentée par Hugues Marquis, Michel Bilaud a exprimé à plusieurs reprises son sentiment : **« il s'agit d'un Musée remarquable »**. Le représentant de l'Etat a posé des questions concernant les dépôts d'objets, les associations, les visites scolaires, les subventions : bref un jeu de questions réponses concernant tout ce qui fait le quotidien du Musée.



Michel Bilaud, Préfet de la Charente, accompagné de sa Directrice de Cabinet Catherine Quingué-Boppe, visitent le Musée avant le vernissage de l'exposition "Nuremberg".

La bête n'est pas morte...

Emouvoir pour enseigner !

... C'est le titre d'un spectacle conté aux jeunes angoumoisins, une initiative des BTS communication des entreprises de Marguerite de Valois en partenariat avec le Musée.

Les élèves sont venus nombreux assister à cette représentation.



Six mois de préparation pour une heure de spectacle. Nous ne sommes pas au bout de l'étonnement en rencontrant ces jeunes !

Alicia Mourlot, Mael Le Brenne et Gilles Raguenaud sont étudiants en première année de BTS communication des entreprises au lycée Marguerite de Valois. Trois jeunes qui en veulent et qui ont mis le paquet pour assurer la réussite d'un projet théâtral historique se référant à la brutalité nazie.

« Nous avons voulu sensibiliser nos camarades de 4^{ème} à la terminale au Devoir de Mémoire en les incitant à participer au concours de la Résistance et de la Déportation », indique Alicia Mourlot... « Tout cela a été un gros travail d'organisation dans lequel nous avons été aidés par notre professeur d'économie-droit : Jean Marie Durand... ». Au final, le succès a couronné l'entreprise des trois étudiants, plus de deux cents élèves étaient présents ce lundi 19 mars dans le nouvel amphithéâtre du lycée. Au menu de cette matinée, la prestation d'un comédien Belge : Antoine Patigny qui a présenté le texte « la bête n'est pas morte », ou le quotidien d'un adolescent Belge de 14 ans emprisonné pour fait de résistance durant deux ans dans les geôles nazies en Allemagne.

Merveilleux dans sa solitude scénique totalement dépouillée (sauf une table, une chaise... et un harmonica), l'acteur conte le calvaire d'un adolescent en utilisant le « je » de l'investissement dans le personnage unique. Ce jeune résistant sera tour à tour torturé et violé par la soldatesque SS et surtout souffrira de l'isolement familial « Maman où est-tu ? ».

Une heure de présence sur scène « je n'aime pas dire spectacle pour évoquer ceci, car il s'agit d'une histoire vraie, celle de Jean Jacob » confirme le comédien. Il a trouvé ce texte par hasard en chinant des bouquins au Musée de l'Armée. Le titre de l'ouvrage : « à 14 ans dans les camps nazis », et son adaptation théâtrale ont capté un public particulièrement ciblé.

Ceux qui étaient sur les gradins de Marguerite de Valois avaient entre 14 et 16 ans, l'âge de Jean Jacob entre 1942 et 1944. Durant une heure, l'émotion se lisait sur les visages, alors que, claquant comme des coups de fouets, les phrases choc de cette aventure éveillaient de jeunes consciences à la barbarie nazie. Toujours émus, parfois déboussolés par ce récit marqué du sceau de la vérité historique, les élèves ont ensuite débattu une heure de plus avec le comédien au sein de l'amphi.

Cette excellente initiative des étudiants de BTS communication a bénéficié du soutien du Musée, notamment avec la présentation de son exposition « Auschwitz » dans cet amphithéâtre.

En cinq heures, un professeur d'histoire-géographie de collège doit sensibiliser ses élèves aux années 1939-1945 : un vrai challenge.

Bertrand Guarino est professeur d'histoire au collège de Champagne-Mouton. Nous l'avons rencontré alors qu'il conduisait deux classes de 3^{ème} pour une visite du Musée de la Résistance et de la Déportation.



Bertrand Guarino, professeur d'histoire à Champagne-Mouton.

Il succède à son poste à Marie-Claude Dupuy, partie à la retraite et très attachée au Musée depuis sa création.

Comment se fait-il que le collège de Champagne-Mouton ait ses habitudes au Musée ?

Marie-Claude Dupuy considérait que cette visite fait partie des cours. Le collège, d'ailleurs, reçoit des acteurs de l'époque comme Andrée Gros, qui viennent témoigner depuis des années sur la résistance et la déportation. Nous avons dans ce collège, hérité de la passion de Madame Dupuy pour l'histoire de cette période et en particulier, celle de la Charente. Moi, je viens de lui succéder à ce poste, je peux vous assurer que notre principale nous a sensibilisé sur cette expérience.

Quel est le volume d'heures consacré à l'enseignement de la résistance et de la déportation ?

Avant de répondre à cette question, je veux dire aussi que, hors collège, nous avons été au Mémorial de Chasseneuil, notre établissement accueille également les expositions du Musée sur ce thème, enfin nos élèves ont visité le seul camp de concentration en France : le Struthof, cette année en Alsace. Maintenant c'est vrai, la deuxième guerre mondiale ne représente que 5 ou 6 heures du programme d'histoire actuel sur une année. Je conçois que c'est peu, mais aujourd'hui nous devons enseigner aussi la géopolitique et les nouveaux rapports de force au niveau mondial.

Comment accrochez-vous les élèves sur un tel sujet en si peu d'heure ?

C'est dur à expliquer, personnellement, je crois qu'il faut jouer sur l'émotionnel. Une exposition comme celle du Musée sur « Auschwitz » en dit beaucoup. Les images appellent les questions auxquelles doit répondre les professeurs d'histoire. Beaucoup de ces élèves demandent pourquoi les nazis s'en prenaient aux juifs. Ils doivent aussi assimiler que la première guerre mondiale concernait essentiellement les soldats, alors que la seconde fait beaucoup plus de victimes parmi les civils et affecte davantage la vie quotidienne des Français. J'ajoute qu'aujourd'hui les manuels d'histoire sont bien plus illustrés et mieux faits que dans le passé. Les jeunes apprennent à lire les images. A nous, les professeurs et intervenants, en milieu scolaire, de leur apporter la justesse des témoignages et des mots.



Les élèves de Champagne-Mouton, captivés par le témoignage d'Andrée Gros.

Les élèves parlent aux élèves...

Le 15 mars dernier, l'Office départemental de l'Onac organisait en partenariat avec le Musée, un forum sur la déportation. Le but de cette journée était double: préparer les élèves au thème du concours de la Résistance de cette année (le travail dans les camps de concentration), mais surtout que des élèves reprennent le flambeau et témoignent à leur tour en direction des élèves.

En fin d'année 2006, une classe de terminale professionnelle du Lycée Louise Michel de Ruffec c'est rendu à Auschwitz pour découvrir l'horreur des camps nazis... c'est cette expérience qu'ils souhaitaient transmettre aux autres élèves.

Bien secondés par Mme GROS, déportée à Ravensbrück et par M. ALCUBIERE, déporté à Mauthausen, les élèves de Louise Michel et les témoins ont pu transmettre leur expérience et débattre avec les élèves Charentais tout au long de cette journée.

Plus de 150 jeunes de 4 établissements différents (Soyaux, Aigre, Saint-michel et Chasseneuil) ont pu bénéficier de ce forum, et devant ce succès nous envisageons de réitérer l'expérience...



Les élèves du Lycée Professionnel "Louise Michel" de Ruffec racontent ce qu'ils ont vu à Auschwitz et les impressions qu'ils en ont retiré.

Zoom sur le Concours de la Résistance

Le concours de la résistance est un moment fort dans l'action du Musée, nous avons voulu soulever le voile sur son organisation...

Créé en 1961, le Concours scolaire de la résistance et de la déportation est un concours national. Il est parti d'une volonté de mobiliser la Mémoire en reliant les générations: les acteurs de l'Histoire, le monde enseignant et les jeunes. Dans le département de la Charente, le concours est ouvert à l'ensemble des classes de sixième à la terminale. La Charente, est en France, l'un des départements qui participe le plus au concours.

Le thème du concours est défini chaque année au niveau national, mais à partir de ce thème vont être composés des sujets par un comité départemental d'organisation, sur lesquels devront travailler les élèves. Les prestations des élèves se présentent sous deux formes: les copies individuelles et les travaux collectifs.

Les travaux collectifs peuvent être préparés dès le premier trimestre à partir du thème du concours, par des élèves volontaires de la sixième à la terminale. La forme est entièrement ouverte, il est conseillé d'utiliser largement de nouveaux supports (CD ou DVD-ROM). L'épreuve individuelle a lieu le même jour dans chaque établissement de France (toujours au mois de mars dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme).

L'épreuve est réalisée en salle de classe, sous surveillance, dans un temps limité. Les sujets individuels tirés du thème national, sont réalisés au niveau départemental par deux groupes d'enseignants afin de faire coller le sujet à chaque niveau scolaire (collège -lycée).

L'un de ces groupes, composé de **Bernard Azen, Michèle Talon, Nadia Marfin et Maryse Dallet**, se réunissent au Musée afin de préparer les sujets départementaux de niveau collège, à partir de documents ou de témoignages de résistants ou déportés Charentais. Ces sujets sont de type «brevet» pour les troisièmes et de type «Bac» pour les lycéens afin de les préparer aux examens. Le Concours est donc un excellent examen blanc pour tous les élèves car il se passe dans les mêmes conditions et avec les mêmes types de sujets.



Bernard AZEN, Nadia MARFIN et Michèle TALON en pleine préparation des sujets 2007 (niveau collège) au Musée.

... Sur les pas des Français Libres ...

A l'initiative du Musée, des lycéens de Guez de Balzac ont débattu avec l'amicale nationale de la 1^{ère} DFL. Le 5 avril dernier, les marsouins du 1^{er} RIMA ont accueilli l'assemblée générale nationale de l'amicale de la première Division Française Libre (1^{ère} DFL). Le Musée, contacté par l'amicale (soucieuse à chaque assemblée de transmettre ses valeurs à la jeunesse), c'est fait un devoir d'organiser une rencontre avec les anciens et des jeunes d'Angoulême. Nadia MARFIN et Dominique AUDET toutes deux professeurs d'Histoire au Lycée Guez de Balzac ont tout de suite répondu "présent" en emmenant avec elles des classes de 1^{ère} L et S soit un peu plus de 70 élèves.



Anciens et lycéens, mélangés pour cet après-midi d'échange intergénérationnel, dans la salle Bir-hacheim du 1^{er} RIMA.



A ce titre la salle « Bir-Hacheim » du 1^{er} RIMA a été le cadre d'une après-midi d'échanges entre anciens et lycéens. Le débat était précédé de la projection d'un film de 20 minutes consacré à l'épopée de la 1^{ère} DFL, depuis l'Afrique, puis l'Italie, le débarquement à Cavalaire, les Vosges et la victoire sur l'Allemagne Nazie.

Plusieurs témoignages directs d'anciens de la 1^{ère} DFL (dont quatre «Compagnons de la Libération»), ont cristallisé l'attention de leurs jeunes invités.

« Nous, on refusait dès 40 le barbarisme de la capitulation dans l'honneur de Pétain » dit l'un. Un autre assure « j'ai rencontré De Gaulle à Londres pendant une heure, il m'a époustoufflé par sa connaissance géopolitique ».

Michel Henri, évadé des geôles espagnoles et ancien de la 1^{ère} DFL lui aussi, interpelle la jeunesse en s'excusant presque du jargon anciens combattants : « nous avons peut-être un langage de dinosaures... mais vous ne pouvez pas imaginer notre histoire car vous vivez dans un monde en paix. Ce que vous devez faire c'est d'être de bons citoyens. Votez, ne vous laissez jamais aller à la facilité et luttiez pour que la France soit une République toujours aussi belle ».

* **Compagnons de la Libération** : en novembre 1940, le Général de Gaulle décide de créer un ordre destiné à récompenser les personnes, les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire.

Entre janvier 1941 et janvier 1946, seulement 1036 personnes, 5 communes et 18 unités combattantes se sont vu attribuer cette prestigieuse décoration... une soixantaine à peine sont encore en vie.



André Quelen, Président de l'amicale de la 1^{ère} DFL, Commandeur de la Légion d'Honneur et Compagnon de la Libération.

Les "Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation" Adhérez et faites connaître l'association :

L'association a pour but de faire connaître l'histoire de la Résistance et de la Déportation dans le département de la Charente. Les jeunes générations ne doivent pas ignorer les réalités du combat de leurs parents ou grands-parents pour reconquérir la liberté...

Prénom : Nom :

Adresse :

Chèque à l'ordre des "Amis du Musée" à retourner 34 rue de Genève 16000 Angoulême. Cotisation à partir de 10 €

Ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 (de 9h00 à 12h00 sur RDV)

Tarifs : Adultes : 2,5€ - Groupes : 1,5€ - Scolaires : Gratuit